



Le Prémontexte

Volume 92

Mars-Avril 2021

Gala arts excellence	page 2-3
Les sentiers canins	page 4-5
Bibliothèque	page 6
Informations municipales	page 7
Vol d'identité	page 8
Transports collectifs	page 9
Rencontre pour la COVID-19	page 10
Le Gyroscope	page 10
Persévérance scolaire	page 11
Calendrier de la récupération	page 12

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le
mardi 6 avril à 19h en visioconférence.

Prochaine parution : fin avril



Lors de la 22^e édition du Gala excellence de Culture Mauricie, le réseau biblio Centre du Québec, Lanaudière et Mauricie s'est associé à Culture Mauricie pour récompenser un projet d'écriture et d'illustrations d'un album jeunesse « Entre plumes et poils ». Madame Denise Villemure, vice-présidente du réseau biblio CQLM dévoilait le nom de la bibliothèque. Nous sommes fiers de vous annoncer que notre bibliothèque municipale s'est vu décerner le prix du réseau biblio CQLM.

Le mérite en revient principalement à nos participants, jeunes auteurs, mais sans oublier les collaborateurs au projet.

Voici les remerciements que j'ai adressés lors du gala :

Bonjour à tous,

Toutes mes félicitations aux lauréats.

Merci à Culture Mauricie de souligner le travail artistique et culturel réalisé dans nos communautés.

Merci au réseau biblio CQLM pour ce prix que je reçois avec grand plaisir au nom des membres du conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont, des bénévoles de notre bibliothèque municipale et aussi des auteurs de l'écriture et des illustrations de l'album « Entre plumes et poils ».

Merci à madame Nancy Montour auteure jeunesse qui a dirigé, accompagné ces jeunes et ainsi contribué à la réalisation et la réussite de ce projet.

Merci à tout le personnel du réseau biblio pour leur soutien.

Je profite de cette occasion pour remercier également le comité et les bénévoles de notre bibliothèque qui ont à cœur le maintien et l'amélioration continue des services aux membres.

En terminant, je dis bravo aux amoureux des arts et de la culture, bonne continuité à tous.

Murielle Lessard
Instigatrice du projet
Conseillère municipale et
représentante de la culture et des loisirs.

Parents et jeunes, un autre projet similaire de Madame Nancy Montour, auteur jeunesse est prévu dans les prochains mois. Madame Montour a gentiment offert à notre bibliothèque et notre municipalité de réaliser son projet dans notre localité. Les membres du conseil municipal ont accepté et ont décidé d'y participer financièrement. Notre bibliothèque sera partenaire de madame Montour dans sa réalisation.

Jeunes de Sainte-Angèle-de-Prémont, ne manquez pas cette belle opportunité. Une expérience enrichissante qui vous suivra tout au long de votre parcours scolaire et qui s'intégrera très bien dans votre CV lorsque vous serez sur le marché du travail.

Je me permets d'insister auprès des parents d'encourager vos jeunes à y participer au moment des inscriptions.

Les sentiers canins Maskinongé

Un mot de votre contrôleur canin

La Licence municipale vs la Micropuce

Dans le cadre de mes activités, plusieurs m'ont demandé s'il était obligatoire d'enregistrer un chien avec une licence municipale si celui-ci porte une micropuce.

La réponse est oui.

En effet, depuis l'introduction provinciale du chapitre P-38 sur l'encadrement des chiens, tous les chiens au Québec doivent être enregistrés auprès de leur municipalité et la municipalité doit maintenir un registre de tous les chiens gardés sur leur territoire. C'est la norme.

Normes applicables à tous les chiens (P-38)

Article 16. *Le propriétaire ou gardien d'un chien doit l'enregistrer auprès de la municipalité locale de sa résidence principale dans un délai de 30 jours de l'acquisition du chien, de l'établissement de sa résidence principale dans une municipalité ou du jour où le chien atteint l'âge de 3 mois.*

Et plus spécifiquement :

Article 19. *La municipalité locale remet au propriétaire ou gardien d'un chien enregistré une médaille comportant le numéro d'enregistrement du chien.*

Un chien doit porter la médaille remise par la municipalité locale afin d'être identifiable en tout temps.

Alors quelle est donc l'utilité d'une micropuce ?

La plus grande utilité, c'est qu'il s'agit d'une méthode d'identification permanente que le chien ne perdra pas. En effet plusieurs d'entre vous m'ont souvent mentionné que leur chien a croqué la licence, que le médaillon fait du bruit et que cela les embête (bien que dorénavant il faudra s'habituer), que le chien ne supporte pas le médaillon ou qu'il l'a perdu en jouant; aussi pour des personnes malintentionnées, il est toujours facile de retirer la médaille et prétendre que le chien est errant, sans identification et le mettre en vente.



Alors, là, la micropuce prend tout son avantage. De la grosseur d'un grain de riz, la capsule, injectée généralement entre les omoplates du chien, contient un numéro unique d'identification qui permettra le traçage du propriétaire. Par contre pour procéder à une identification, il faut un scanner et peu de citoyens en possèdent un, alors, contrairement à un médaillon, le chien errant devra être pris en charge par la fourrière, avec les coûts qui peuvent s'y rattacher. En ce moment, le contrôleur canin ou le vétérinaire pourra faire la vérification d'une micropuce.

Alors, c'est à vous de décider si vous désirez offrir une protection supplémentaire à votre chien en lui faisant installer une micropuce mais toujours est-il que la loi est claire et prévoit d'ailleurs des pénalités significatives si votre chien n'est pas enregistré et s'il ne porte pas, **en tout temps**, sa licence municipale. La micropuce est optionnelle.

Vous pourrez trouver tous les détails sur ce sujet sur le site internet de la municipalité en référence au règlement canin, mais n'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions supplémentaires.

C'est dommage que nous ayons besoin d'un encadrement des autorités mais ne voit-on pas trop souvent sur les réseaux sociaux, surtout récemment, des avis de recherche pour chiens déclarés "volés " mais aussi pour d'autres, errants, non identifiables, perdus, parfois mal en point?

Ceci est-il vraiment acceptable en 2021?

La licence et la micropuce font la différence.

Yves Lahaie
Votre contrôleur canin
514-885-8221



Des nouvelles de votre bibliothèque



Horaire :

La bibliothèque reprend son horaire régulier : le mercredi de 18h30 à 20 h et le troisième samedi du mois de 10 h à midi (prochains samedis : 17 avril, 15 mai et 19 juin).

Vous pouvez maintenant parcourir les rayons, une personne à la fois. Nous vous rappelons que le port du masque et le lavage des mains sont obligatoires.

La bibliothèque à nouveau honorée

Le 19 mars dernier, la bibliothèque a remporté le prix Réseau Biblio CQLM lors du gala Arts Excellence de Culture Mauricie. Ce prix nous a été décerné pour le projet d'album jeunesse *Entre plumes et poils*, écrit et illustré par huit jeunes de notre municipalité. Félicitations encore une fois aux participants!

Nouveau projet – Au-delà des mots

La bibliothèque offrira une nouvelle série d'ateliers de création d'un livre avec l'auteure Nancy Montour. Les ateliers devraient commencer ce printemps ou en septembre, selon l'évolution des mesures sanitaires. Ce projet comporte deux volets et les jeunes peuvent participer à l'un ou l'autre :

Écriture d'un miniroman – jeunes de 10 ans et plus – 12 ateliers

Écriture et illustration d'un album jeunesse – jeunes de 7 à 11 ans – 10 ateliers

Les inscriptions sont en cours. Les ateliers auront lieu le samedi matin pour l'album et le samedi après-midi pour le miniroman. Nous pouvons avoir jusqu'à 7 jeunes par groupe. Pour en savoir plus, communiquez avec moi par courriel (biblio124@reseaubiblio.qc.ca), par téléphone (819 268-3357) ou sur Messenger. C'est une expérience vraiment fabuleuse pour nos jeunes!

Bénévolat

Vous souhaitez vous joindre à notre fabuleuse équipe de bénévoles? N'hésitez pas à me contacter.

Suivez-nous aussi sur facebook.com/biblioSteAngeledePremont pour être au courant des toutes dernières nouvelles!

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite un très joyeux printemps!

Julie Pigeon, Coordinatrice de la bibliothèque

Informations municipales

- ◇ Le bureau municipal sera fermé le jeudi 1 avril et lundi 5 avril pour la fête de Pâques.
- ◇ Date de la prochaine collecte des déchets : 5 avril.
- ◇ À compter du 19 avril, les collectes des déchets se feront à toutes les semaines.
- ◇ Dates des collectes de récupération : 5 avril et 19 avril.
- ◇ Dates des encombrants 24 mai, 19 juillet, 11 octobre
- ◇ Le 2e versement des taxes est le 30 avril 2021.

- ◇ Saviez-vous qu'il y a une borne électrique à la bâtisse municipale? Elle est accessible en tout temps et pour tout le monde.





La Sûreté du Québec vous invite à la vigilance en vous rappelant les bons réflexes à adopter pour vous prémunir d'un vol d'identité.

De plus en plus de vols d'identité sont commis relativement à des demandes frauduleuses de prestations diverses auprès d'organismes gouvernementaux (p. ex. les prestations canadiennes d'urgence ou les prestations d'assurance-emploi). Il est important de savoir que la fraude ne prend pas de pause.

Comment se protéger?

- Ne donnez jamais vos renseignements personnels ou vos informations bancaires lors d'un contact non sollicité, peu importe le moyen (par courriel, texto, compte de médias sociaux ou par téléphone).
- Vérifiez la validité de toute demande qui vous est adressée d'une source sûre (p. ex. sur un site web sécurisé ou une facture officielle).
- Vérifiez les paramètres de sécurité et de confidentialité de tous vos comptes, appareils et connexions. Consultez les mesures à prendre sur le site [Pensezcybersécurité.ca](https://www.pensezcybersécurité.ca).

Comment détecter un vol d'identité?

- Consultez sur une base régulière vos relevés de comptes bancaires et vos relevés de cartes de crédit (conteste immédiatement tout achat qui vous est inconnu).
- Consultez également vos informations fiscales, afin de détecter toute anomalie auprès des agences gouvernementales aux niveaux provincial et fédéral.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

Des prestations ont été frauduleusement demandées en votre nom?

1. Selon votre situation de fraude :

Pour des prestations liées à la COVID-19, consultez les directives sur le site de l'[Agence du revenu du Canada](https://www.revenu.ca), ou composez le 1 833 966-2099.

Pour des prestations liées aux programmes administrés par Revenu Québec, composez le 1 800 267-6299 ou formulez une [plainte en ligne](#).

2. Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 (cellulaire) ou votre service de police local.

Consultez les fiches [Aide-mémoire - Vous êtes victime d'une fraude?](#) et [Aide-mémoire - Prise de plainte pour fraude](#) sur le site web de la Sûreté du Québec [@signalement fraude](#).

3. Signalez la fraude auprès du [Centre antifraude du Canada](https://www.cra.ca) ou composez le 1 888 495-8501.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Vaccination des citoyens de la MRC de Maskinongé : du transport est disponible sur l'ensemble du territoire.

Louiseville, mardi 16 mars 2021. Le service de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé souhaite informer la population qu'il sera possible à toutes personnes des 17 municipalités de se déplacer à son rendez-vous de vaccination contre la COVID-19 selon les clientèles prioritaires désignées par le CIUSSS-MCQ. C'est par la bonification de nos plages horaires et en utilisant toute la gamme de véhicules que nos partenaires transporteurs mettent à notre disposition que nous sommes en mesure de répondre aux besoins anticipés pour la vaccination.

Les usagers peuvent au préalable, nous contacter pour valider les plages de transport disponible et au besoin, nous pouvons les accompagner dans leur démarche pour prendre un rendez-vous de vaccination auprès du CIUSSS-MCQ, ainsi que pour leur rendez-vous de deuxième dose. Si l'utilisateur souhaite lui-même prendre son rendez-vous de vaccination auprès du CIUSSS-MCQ, il peut se rendre sur quebec.ca/vaccinocovid ou appeler au 1-877-644-4545.

Pour réserver son déplacement

Pour réserver son déplacement, l'utilisateur doit nous contacter par téléphone au 819.840.0603. Les réservations pour le transport doivent se faire au plus tard la veille du déplacement avant 15 h. Le coût d'embarquement est 3\$ pour un aller simple et 6\$ pour un aller-retour, vers les lieux de vaccination de Louiseville, Shawinigan et Trois-Rivières. S'il y a un accompagnateur ou des besoins particuliers, il faut le mentionner lors de la réservation.

Respect des consignes sanitaires en vigueur

En transport collectif, les usagers doivent obligatoirement porter un couvre-visage, se laver les mains avec une solution hydroalcoolique à l'embarquement et respecter la distanciation sociale.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur notre site web à www.ctcmaskinonge.org.



Covid-19

Vous vivez une situation difficile en lien avec la pandémie de COVID-19 ? Vous, ou un proche, présentez des symptômes anxieux ou dépressifs ? Vous vivez de l'isolement, des problèmes conjugaux, familiaux, financiers ou autres ? En parler pourrait vous aider.

Venez rencontrer une intervenante psychosociale du CIUSSS MCQ
Formule sans rendez-vous
À la Salle des Loisirs de Ste-Angèle-de-Prémont.

Lundi 29 Mars 2021 de 13h à 16h

Si votre situation nécessite une intervention immédiate ou que vous avez besoin de soutien, il est possible de communiquer avec Info-Social 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 en composant le 811 option 2 ou de vous présenter au CLSC au 41 Boulevard Comtois, Louiseville, sans rendez-vous du lundi au vendredi entre 8h et 16h ou en composant le 819-228-2731 poste 2107 et 2108. Service gratuit et confidentiel. **Veillez noter que le port du masque est obligatoire.**

	CERTIFIÉ Réseau Avant de Craquer www.legyroscopie.org Facebook : @legyroscopie 819 228-2858
Association pour les parents et les membres de l'entourage de la personne atteinte d'un trouble de santé mentale. ✓ Trouble bipolaire ✓ Trouble obsessionnel-compulsif (TOC) ✓ Trouble de personnalité limite (TPL) ✓ Schizophrénie ✓ Dépression ✓ Trouble majeur diagnostiqué ou non Un de vos proches souffre d'un problème de santé mentale? Nous pouvons vous aider.	Le répit, un service à connaître Le répit est une allocation financière non-récurrente destinée aux membres de l'entourage qui prennent soin sur une base régulière d'un proche atteint d'un problème de santé mentale. Si vous éprouvez diverses difficultés liées à votre rôle, que vous traversez une période de crise, le répit est là pour vous aider à compenser le stress ainsi vécu et à retrouver un équilibre en prenant du temps pour vous. Pour vérifier votre éligibilité, communiquez avec l'équipe du Gyroscopie.

Persévérance scolaire

RECONNAISSANCE À LA "PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE"

Le programme "Reconnaissance à la persévérance scolaire" de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont encourage les personnes qui complètent leurs études secondaires.

Un " certificat honorifique " accompagné d'un chèque au montant de 150,00 \$ seront remis aux personnes qui se sont qualifiées. Cette remise a lieu lors de la "Fête au village" ou à un autre moment dans l'année!

"CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS "

- ◇ être résident de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont;
- ◇ déposer une preuve d'identité (permis de conduire, carte d'assurance-maladie ou autre au bureau municipal;
- ◇ déposer le certificat, l'attestation où l'équivalent émis par le Ministère de l'Éducation ou l'école fréquentée;



COLLECTES 2021

La collecte des matières recyclables se fait une fois aux deux semaines et toujours le même jour dans votre quartier.

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S	
				1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30			

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S	
				1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		

Sainte-Angèle-de-Prémont

Lundi bleu

Récupération